

Date, horaire, lieu	Evènements
Mardi 2 octobre, à 18h30, salle des fêtes de Franleu	« Carabistouilles et vérités » contes et chansons emberlificotés, à deux voix. Spectacle tout public à partir de 7 ans. Durée 1 heure. « Si vous avez envie de poser un instant le pied sur la banquette ou de chercher un poil de tigre, ce tour de contes est pour vous ! c'est un programme tantôt fou, tantôt doux avec des moments où le cœur s'ouvre en grand... » Spectacle « sortir en famille » organisé par le Pays des Trois Vallées dans le cadre de la saison culturelle de la CCBSS 2012/2013. Tarifs : 5 euros, tarif plein. 3 euros, tarif réduit. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et réservations : CCBSS : 03.22.60.09.99.
Vendredi 5 octobre, à 20h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association Modélisme 80230. Renseignements : M.Coulombel : 03.22.30.24.14
Samedi 6 octobre, à 18h30, au Casino	Loto organisé par le Football Club St Valery Baie de Somme Sud. Renseignements : M.Duminil : 06.13.23.63.02.
Du 6 au 14 octobre, de 14h30 à 18h00, au Tribunal de Commerce	27 <sup>ème</sup> exposition des XIX Amis. Vernissage le 6 octobre à 17h00. Renseignements : M.Behar : 03.22.30.62.05.
Samedi 13 octobre, à partir de 12h00, au Casino	Repas avec animation organisé par l'AVAPA. Renseignements et inscriptions : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Dans la nuit du 13 au 14 octobre	<b>Le Jour de la Nuit.</b> Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Au programme dans de nombreuses villes : balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature et extinctions des lumières. La ville de Saint-Valery-sur-Somme participe à cette manifestation nationale par l'extinction générale de l'éclairage public dans la nuit du 13 au 14 octobre. Renseignements : Mairie : 03.22.60.82.16.
Vendredi 19 octobre, à 18h00, au Casino	Assemblée Générale de l'Association Mouette et Chansons. Renseignements : M.Delapillière : 03.22.60.74.12
Samedi 20 octobre, à partir de 15h00, dans la vieille ville	La Matelote : course pédestre à travers la vieille ville. Marche à partir de 15h00 et départ de la course à 15h30. Place St Martin. Retrait des dossards salle Adrien Huguet à 13h30. Inscriptions de préférence avant le jour de la course par mail : <a href="mailto:jean-marie.bocquet@orange.fr">jean-marie.bocquet@orange.fr</a> Tarifs : 7 euros avant le 20/10, 8 euros le 20/10.
Jeudi 25 octobre, à partir de 9h15, au Casino	Démonstration, repas et loto organisé par l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Du vendredi 26 octobre au dimanche 4 novembre, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 en semaine et de 14h00 à 19h00 le week-end, au Tribunal de Commerce	Du 26 octobre au 4 novembre, Territoire Baie de Somme vous invite au plaisir de partager une large palette des savoir-faire de la Baie, dynamisée par des activités variées qui vous sont proposées : Exposition de sculptures, peintures, et verrerie d'art. Présentation des différentes activités : pêche, voile, kayak, guides, etc... avec différents types de balades faciles à faire en Baie pour découvrir les plantes ou les phoques, à pied, en bateau ou en p'tit train ! Dégustations subtiles à découvrir et à savourer avec les guides et les artisans présents. Vernissage le 26 octobre à partir de 18h00. Renseignements : Territoire Baie de Somme : 06.80.47.27.65.
Samedi 27 octobre, à 17h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association Théâtre en Festival. Renseignements : Mme Pichon : 03.22.60.64.34.
Dimanche 4 novembre, à partir de 15h00, au Casino	Thé dansant organisé par l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre, de 14h00 à 19h00 le 09/11 et de 9h00 à 19h00 les 10 et 11, au Casino	Marché au foie gras et produits fins. Renseignements : M.Jean-Paul Plez : 06.32.20.66.45

Quoi de neuf, près de chez moi ?

Restez Zen !

Marc Beuvain, formé en Inde dans un centre thérapeutique, s'installe à Saint-Valery et propose des cours collectifs et individuels de yoga.



Discipline holistique qui accueille l'être humain dans son entièreté, le yoga apporte une réelle détente du corps et de l'esprit. Les cours collectifs se dérouleront une fois par semaine au Spa Samaris (118, rue des moulins) dans une salle spacieuse et équipée avec vue sur la baie. Les cours individuels, qui permettent une personnalisation optimale des outils thérapeutiques du yoga ont lieu sur rendez-vous au Spa ou chez Marc directement (place Maréchal Foch). Les cours sont ouverts à tous les niveaux et ne nécessitent pas de souplesse particulière.

Informations et réservations: Site internet : [www.yogabaiedesomme.com](http://www.yogabaiedesomme.com)  
Mail: [info@yogabaiedesomme.com](mailto:info@yogabaiedesomme.com)  
Téléphone: 06-31-04-59-08

Un nouveau service dans votre commune: Gaïa conseil Construction

Se lancer dans un projet de construction est une aventure parfois périlleuse, le projet d'une vie, et parfois un vrai parcours du combattant. Pour éviter les écueils, Luis de Sousa peut vous accompagner sur la route de la maison de vos rêves. Du simple conseil à la prise en charge globale de votre projet (devis, suivi du chantier). Après un passage en région parisienne, ce samarien d'origine a élu domicile à St Valery et vous fait profiter de ses 20 ans d'expérience dans le bâtiment et les travaux publics.



Spécialisé dans l'éco-construction (paille, terre, bois), les maisons bioclimatiques ou écologiques, il est à votre écoute pour faire émerger vos projets. De l'auto-construction à la maison clef en main, ces prestations se déclinent selon vos envies et votre budget.

Pour plus d'information: visitez son site internet : [www.gaia-conseil-construction.fr](http://www.gaia-conseil-construction.fr)

N'hésitez pas à le contacter, doté d'un sens de l'écoute, et d'une empathie naturelle, Luis saura faire le meilleur accueil à vos demandes, et répondre avec compétence et professionnalisme à vos interrogations.

**Gaïa Conseil Construction**  
114 rue Anguier du Peuple  
80230 St Valery-sur-Somme  
[luis@gaia-conseil-construction.fr](mailto:luis@gaia-conseil-construction.fr)  
tel/fax: 03-22-26-68-71 ou 06-09-53-67-33

# Le Canard des Valericains

Le Mot du Maire

Il est assez inhabituel pour notre commune de procéder en 15 jours à deux inaugurations. Ce fut pourtant le cas très récemment avec l'ouverture officielle de la crèche, et l'inauguration des travaux de rénovation du tribunal de commerce. Ces deux inaugurations sont emblématiques des ambitions que nous avons pour Saint-Valery: se tourner vers l'avenir en faisant la part belle aux enfants et en leur offrant des locaux répondant pleinement aux exigences modernes et écologiques de construction, sans négliger pour autant notre histoire et notre patrimoine. Après la rénovation des Tours Guillaume (dont le rempart gauche est actuellement en travaux), le tribunal a retrouvé son lustre d'antan, tout en intégrant les nouvelles technologies (installation prochaine d'une sonorisation, d'un écran) et en optant pour un esthétisme sobre et moderne. Ensemble, lors de son inauguration, nous avons formé le vœu qu'il soit le cœur de dynamiques nouvelles : culturelles, sociales. Nous espérons pouvoir très prochainement engager les travaux de rénovation de la chapelle Saint Valery dite des marins, tout en préparant la vaste opération de réhabilitation de l'entrepôt des sels. Là aussi, nous préparerons l'avenir en créant un centre culturel et de tourisme d'affaires, tout en préservant un lieu emblématique du passé de notre ville.

Stéphane Haussoulier  
Maire de Saint-Valery-sur-Somme  
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

ACTU



CHASSEURS SUR UNE ILE FLOTTANTE  
4 OCTOBRE 2012 picardie 3

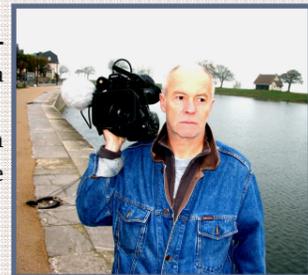
Un film de Michel Quinejure  
Durée 52'  
Après « Baie des songes », une évocation de la Baie traversée par des souvenirs d'enfance l'été en baie de Somme, le réalisateur natif de Saint-Valery, Michel Quinejure nous propose

un autre film sur la baie : « Chasseurs sur une île flottante ». Ce nouveau documentaire produit par France 3 s'attache à montrer la chasse populaire et ses différentes pratiques. Le film essaie d'entrevoir ce qui unit ces hommes des sables à cette nature dans la laquelle ils aiment se fondre. La caméra observe les gestes, fixe les regards, contemple le sable, enregistre les silences. Enfants et petits-enfants s'initient aux rites et coutumes de la lutte flottante et du hutteau, de la chasse à la toile ou au cerceuil. Un essai aux images parfois surréalistes pour évoquer la chasse en Baie de Somme, sur des îlots de terres entourés d'eau, où la notion de temps est suspendue.

Avant-première au Théâtre Municipal d'Abbeville : Jeudi 4 octobre 2012 à 20h - Réservations au : 03.22.60.21.61 ou par mail à [danielle.deroubaix@francetv.fr](mailto:danielle.deroubaix@francetv.fr)

Selon le nombre de personnes intéressées, la mairie affrètera un car pour se rendre à cette avant première. Inscription en mairie pour le 1er octobre dernier délai.

Diffusion sur France 3 Picardie : Samedi 13 octobre 2012 à 15h20



SOMMAIRE

Page 2 et 3  
Ø Saint-Valery investit pour l'avenir : inauguration de la nouvelle crèche, sans oublier son passé : inauguration des travaux de réhabilitation du Tribunal de commerce

Page 4:  
Ø Votre agenda du 1er octobre au 15 novembre 2012  
Ø Quoi de neuf : des nouveaux cours de Yoga, et un nouveau service d'aide à la construction (Gaïa Conseil Construction)



Nous participerons à cette manifestation nationale par l'extinction générale de l'éclairage public dans la nuit du 13 au 14 octobre. Plus d'infos sur l'esprit de cette action, dans l'agenda en page 4

**Saint-Valery investit pour l'avenir...**  
*Ouverture de la nouvelle crèche haute qualité environnementale*



**Les petits se sont très vite familiarisés avec les jeux extérieurs**



**Quels enjeux pour la Petite Enfance à Saint Valery.**

Les actions en matière de petite enfance doivent être appréhendées de manière transversale, outre le Service Public qui est sa vocation première, elles impactent également l'emploi et le développement économique mais aussi le développement culturel. Elles interagissent dans les questions environnementales notamment par les engagements forts qui ont été pris, pour les constructions et l'usage des bâtiments de demain.

La politique en faveur de la petite enfance est une des priorités de vos élus. Nous avons la chance de disposer depuis plus de 20 ans, d'une crèche. Associative, elle s'est développée progressivement tout en se professionnalisant. L'esprit reste très familial, et vise à la recherche de l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant. Pourtant, elle était freinée dans son développement par l'exigüité de ses précédents locaux. Ayant la compétence et l'envie d'accueillir plus d'enfants et dans de meilleures conditions, elle s'est tournée vers la commune pour obtenir son aide. Motivée par le projet, qui améliorera la qualité de l'offre en direction des familles, et qui permettra à plus de bambins de bénéficier d'un accueil en structure collective, la commune a décidé de lancer un concours d'architecture pour la création d'une crèche qui ferait la part belle à l'environnement et au développement durable. Située tout à côté des écoles maternelles et primaires, ce nouveau service fait le bonheur des parents et des enfants depuis son ouverture officielle le 3 septembre dernier. Pourvu de panneaux photovoltaïques, le nouveau bâtiment a pour ambition de présenter un bilan énergétique positif (plus de revente d'énergie que de coûts), ce qui permettra d'alléger les charges de la structure. Celle-ci reste gérée avec brio par l'association les P'tits Mousse présidée par Madame Carbonnier. L'équipe éducative, ainsi que Claudine Dallery se sont fortement investis dans le projet et nous ne pouvons que nous réjouir de cette belle collaboration publique et associative.

**Combien ça coûte?**

La construction de la crèche a finalement assez peu coûté aux contribuables valericains. En effet, un vrai travail de mobilisation des cofinanceurs a permis à la commune de n'assumer que 20% des frais.  
 Pour un total d'opération de 1.062.706 € HT, le financement s'est réparti de la manière suivante  
 Caisse d'Allocations Familiales : 365.135 €  
 Conseil régional : 317.580 €  
 Crédits ministère de l'intérieur (réserve parlementaire M le sénateur Daniel Dubois) : 20.000 €  
 Conseil Général de la Somme : 112.830 €  
 Part Communale : 247.181 €



Le bâtiment a été inauguré le 1er septembre dernier, en présence de nombreuses personnalités et sous le regard d'un public ravi.



Nouveaux locaux, nouvelles coordonnées! Crèche « les P'tits Mousse » rue des corderies, tel: 03-22-60-42-93 mail: ptitsmousses@akeonet.com

**... sans oublier son passé**  
*Inauguration des travaux de restauration du Tribunal de Commerce*



L'inauguration s'est déroulée le 15 septembre dernier.



Ca c'était avant! Une rénovation d'importance s'imposait



En chantier

En 2009, la commune s'est portée acquéreur d'un élément emblématique du patrimoine local, situé au cœur du centre ville : l'ancien tribunal de commerce sis place des pilotes. Ce bâtiment de style néo-grec a été construit entre 1868 et 1869, par le Conseil Général de la Somme. Inauguré le 5 janvier 1870, il fut mis à la disposition du Ministère de la Justice, et affecté à l'usage du Tribunal de Commerce de Terre et de Mer de Saint-Valery-sur-Somme. L'activité judiciaire a définitivement pris fin le 31 décembre 1999, mais le tribunal n'a été soustrait officiellement de la carte judiciaire qu'en 2002, date à compter de laquelle le ministère de la justice a renoncé à la mise à disposition du bâtiment, pour en rendre la pleine et entière possession au Conseil Général de la Somme.

Compte tenu de sa position particulièrement stratégique, la commune ambitionnait un avenir plus valorisant pour ce bâtiment. Après plusieurs années de discussions avec le Conseil Général, l'acte de vente a été signé et un projet de rénovation a pu voir le jour, avec l'aide du cabinet Evolu architecture. Le permis a été délivré en mars 2012, mais les marchés de travaux avaient pu être anticipés. Le gros œuvre a commencé en novembre 2011, l'ensemble du bâtiment a été désossé, l'isolation a été refaite, et les salles entières restructurées. Un platelage extérieur le rend accessible aux personnes à mobilité réduite. La configuration intérieure (grande salle, arrière scène, loge, local de stockage, dispositif de sonorisation et écran) permettra d'envisager de nombreux usages : exposition, théâtre, concerts, réunion et bien entendu bureau de vote. Cette rénovation permet donc de donner une nouvelle jeunesse à ce bâtiment, de lui redonner un avenir ancré dans la cité, et créateur de liens sociaux. Cette rénovation préfigure un chantier plus vaste encore en cours de préparation : la rénovation de l'entrepôt des sels, et l'ouverture d'un complexe culturel et de tourisme d'affaires en ses murs.



Un public nombreux avait fait le déplacement, pour l'inauguration



**Combien ça coûte?**

**Le plan de financement de l'opération était le suivant :**  
 Enveloppe prévisionnelle des travaux : 602.260,24 € HT  
**Cofinancements obtenus :**  
 Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 180.678,07 €  
 Part Communale : 421.582,17 €

Une opération de travaux complémentaires est en cours depuis le 3 septembre dernier, afin de rénover l'arrière du bâtiment. Ch'coin miteux et les toilettes publiques, coiffés d'une nouvelle toiture, feront peau neuve grâce à la pose de briques de parement. Près des toilettes, un monnayeur a également été implanté.